

a M. Paris Intendant de la Couronne

M

Lorsque j'eus l'honneur de vous entretenir de  
 publications de la demande de M. Pea  
 et questions relatives <sup>à l'usage et</sup> à la description des  
 antiquités existantes dans les Musées du Vatican  
 j'ai eu de vous rappeler aussi que le  
 Custode de ces Musées a dressé le premier travail  
 sur lequel les commissaires ont opéré que cette  
 Besogne longue et minutieuse que j'ai bien  
 vué couvrir est un semblable de nature et  
 mérite aussi un Salaire et j'ai été persuadé que  
 vous trouvez juste d'accorder une gratification  
 à celui qui l'a faite s'il n'est par possible  
 d'attribuer la somme que vous destinez aux  
 Membres de la Commission. Mais quand il s'agit  
 de payer sur ce point que de ne pas étendre  
 la récompense sur tous ceux qui ont travaillé.

10. 7. 1802.